



PRODUIRE DES PETITS FRUITS EN BIO (2 JOURS)

Objectifs:

Donner aux participant.es les clés pour réussir la mise en place et la conduite d'un atelier de petits fruits en bio, tout en intégrant les enjeux liés au changement climatique. Elle vise à renforcer leurs compétences techniques, économiques et pratiques afin d'anticiper et de s'adapter aux impacts climatiques.

Contenus

La formation aborde d'abord les évolutions climatiques et leurs impacts concrets sur la production de petits fruits.

Un volet technique détaillé sera consacré à la conduite des principales espèces : choix des parcelles et variétés, préparation du sol, plantation, palissage, fertilisation, irrigation et gestion de l'enherbement.

L'accent sera également mis sur la prévention des maladies, la reconnaissance des désordres physiologiques et l'optimisation de la récolte et de la conservation.

Un temps de mise en pratique sur le terrain viendra compléter les apports théoriques, favorisant l'échange d'expériences et l'ancrage des connaissances.

Niveau : initiation



28 et 29 janvier 2026



Auch (Gers - 32)

Intervenant: Stéphane Martignac

Responsable de formation :
François Lamboni

Bulletin d'inscription

FORMATION : PRODUIRE DES PETITS FRUITS EN BIO

DATES : 28 et 29 janvier 2026

NOM :

PRENOM :

ENTREPRISE :

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL : **COMMUNE :**

TELEPHONE :

EMAIL :

DATE DE NAISSANCE:

PRÉCISIONS SUR VOTRE STATUT :

- ☐ chef.fe d'exploitation
- ☐ salarié.e agricole
- ☐ cotisant.e solidaire
- ☐ porteur.euse de projet
- ☐ autre, précisez:

Date d'installation le cas échéant:

.....



FORMATION PROFESSIONNELLE
PRODUIRE DES PETITS FRUITS EN BIO

INFORMATIONS PRATIQUES :

Durée : 14H

Public : Paysan.nes et porteur.euses de projet

Niveau: initiation

Lieu et horaires : Auch, Gers de 9h à 17h.

Repas de midi : Repas tiré du sac pris sur place.

Accessibilité handicap : Accessibilité de personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour adapter les conditions d'accès à votre situation.

Coût et prises en charge: deux possibilités de financement

- **Prise en charge VIVEA :** agriculteurs installés à jour de leur cotisation professionnelle (chef d'exploitation, cotisant solidaire) et porteurs de projet avec PPP validé. Des documents vous seront demandés pour justifier de votre situation. Votre enveloppe formation sera décomptée de : 490 euros

- **Financement personnel :** 200 euros. (100 euros par jour)

Crédit d'impôt : Si vous êtes au régime d'imposition au réel, vous pouvez couvrir une partie de vos frais grâce au crédit d'impôt à la formation Pour vos heures passées en formation vous pouvez bénéficier d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement.

Modalités de fin de formation :

- Une attestation de participation sera remis au stagiaire à la fin de la formation.
- Mode d'évaluation : fiche d'autoévaluation et questionnaire de satisfaction globale.

☐ J'autorise l'ADEAR 32 à communiquer mes coordonnées pour un éventuel covoiturage.

☐ En m'inscrivant à cette formation j'accepte les conditions générales de service de l'ADEAR 32 en ligne sur notre site sur l'onglet " Formations".

Fait à :

Le

Signature

VOS ATTENTES SUR CETTE FORMATION:

Quelles sont les nouvelles pratiques, méthodes et connaissances que je souhaite acquérir ?

.....
.....
.....
.....

Inscription :

Veuillez retourner le bulletin d'inscription accompagné d'un **chèque de caution de 100 euros** (non encaissé) ou du montant de la formation pour les non-éligibles Vivea **avant le 21 janvier 2026** à l'adresse suivante :



**ADEAR 32/ Association pour le
développement de l'emploi agricole et
rural**

56 avenue des Pyrénées
32 000 Auch

Pour plus de renseignements, contactez nous au :
05 62 05 30 86 / 07 77 39 52 04 ou à f.lamboni@adear32.fr

Numéro d'activité de formation : 73320036332